

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

CABINET DU MINISTRE

REPOUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS

MINISTER'S OFFICE

COPIE

000316

N° /L/MINMAP/CAB/CT2/BEJW

Yaoundé, le 02 FEV 2022

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Marchés Publics

A

Monsieur le Maire de la Commune de GAROUA IIIème

S/c Monsieur le Délégué Régional des Marchés Publics du NORD.

GAROUA

Objet : Désignation du Représentant du MINMAP au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GAROUA IIIème.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, la copie de la note de service désignant **Madame OUMAROU née HAOUA MOHAMADOU ARFA**, Représentant du MINMAP au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GAROUA IIIème, en remplacement de Monsieur MOHAMADOU NOUROULDINI.

Veillez agréer, **Monsieur le Maire**, l'expression de ma considération distinguée.

P.J : 01

Copie :

- CT
- DAJ
- DR/MINMAP-NORD
- Pd/CIPM- GAROUA IIIème
- CSCM
- Intéressée



Abrahim Galba Malla

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

CABINET DU MINISTRE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS

THE MINISTER'S OFFICE

00 00 11
NOTE DE SERVICE N° _____/NS/MINMAP/CAB DU 02 FEV 2022
Portant désignation du représentant du Ministère des Marchés Publics
au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la
Commune de GAROUA IIIème.

En application des dispositions de l'article 11 (b) du décret n° 2018/366
du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, **Madame OUMAROU née
HAOUA MOHAMADOU MODIBO ARFA**, en service à la Délégation Régionale
des Marchés Publics du NORD est, pour compter de signature de la présente note
de service, désignée représentant du Ministère des Marchés Publics au sein de la
Commission Interne de Passation auprès de la Commune de GAROUA IIIème, en
remplacement de Monsieur MOHAMADOU NOUROULDINI.

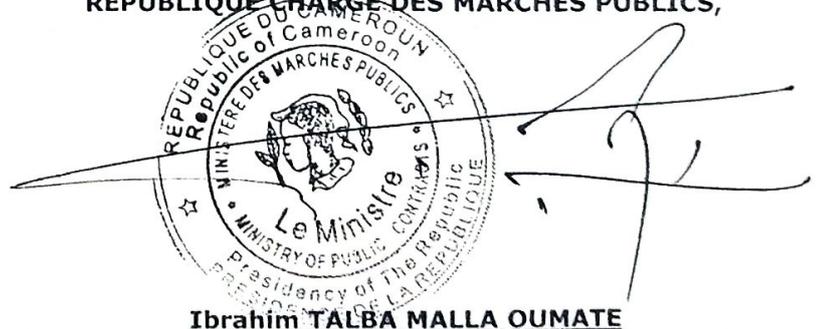
L'intéressée est, dans le cadre de l'exercice de ses activités, astreinte à
l'obligation de rigueur professionnelle et de compte rendu diligent et régulier à
la hiérarchie, conformément aux recommandations contenues dans la Note de
Service N°0031/NS/MINMAP/SG/DGMI du 25/04/2019 portant encadrement du
rôle du Représentant du Ministère des Marchés Publics dans les Commissions de
Passation ou de Contrôle des Marchés Publics.

02 FEV 2022
Yaoundé, le _____

Copie :

- MINETAT/SGPR
- CT
- DAJ
- DSI ✓
- DR/MINMAP-Nord
- Pdt/CIPM-GAROUA IIIème
- CSCM
- Intéressée

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA
REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,


Ibrahim TALBA MALLA OUMATE